



**Communiqué de presse  
Vannes, le 16 mars 2010**

## **LocService.fr : La solution logement pour les étudiants**

**Trouver un logement quand on est étudiant relève souvent du parcours du combattant. Les bacheliers et étudiants déjà inscrits dans le supérieur sont chaque année très nombreux à ne pas trouver de logement ou à « galérer » pendant des semaines voire des mois avant de pouvoir s'installer. Pourtant LocService.fr offre un service original pour trouver un logement étudiant et bénéficier de conseils pour réussir sa location.**

### **Pénurie de logements pour les étudiants**

La France compte chaque année en moyenne 2,28 millions d'étudiants inscrits dans le supérieur, dont un peu plus de 530 000 bacheliers. Selon une enquête menée en 2005 par l'Observatoire National de la Vie Etudiante, plus de 60 % des étudiants quittent le domicile de leurs parents pour poursuivre leurs études. Seuls 7 % sont logés par le CROUS et les résidences et cités universitaires sont souvent complètes dès le mois de juin, ce qui est contraignant pour les étudiants passant leurs examens en septembre.

Le logement demeure aujourd'hui le premier poste budgétaire des étudiants, loin devant le matériel scolaire et l'alimentation. Pour ceux qui n'ont pas la chance d'être logés en résidence universitaire ou chez leurs proches, les frais d'agence ou de marchands de listes sont un véritable trou dans le budget de la rentrée.

Outre le budget reste la difficulté à trouver des propriétaires disposés à louer à des étudiants. Sur LocService.fr, plus de 55% des logements disponibles sont des petites surfaces (chambre, studio, T1 ou T2) et une bonne partie est louée meublée.

Beaucoup de propriétaires de LocService.fr apprécient de louer à des étudiants car ils bénéficient souvent de la caution des parents qui reste autorisée même avec une assurance GRL ou GLI pour les étudiants non boursiers. De plus, ils peuvent proposer leur logement avec un bail étudiant qui leur offre la possibilité de le louer pour 9 mois et donc de le proposer en location saisonnière pendant l'été.

### **LocService.fr : une solution simple**

Le principe de LocService.fr est très simple. Sur la page d'accueil, un onglet dédié aux étudiants permet de s'inscrire en moins de 5 minutes. Après avoir défini précisément sa recherche, son budget, ses souhaits et ses garanties, le dossier est transmis aux propriétaires à la recherche d'un locataire.

Pour seulement 12 euros, l'étudiant futur locataire évite les frais d'agences. Au lieu de courir d'agences immobilières en agences immobilières, de consulter une multitude d'annonces souvent périmées, d'acheter très cher des informations à des marchands de listes, et de tout simplement perdre son temps au téléphone pour s'entendre dire « c'est déjà loué », il leur suffit d'attendre

sereinement d'être contacté par un propriétaire qui a déjà connaissance de leur dossier et souhaite louer à un étudiant. Beaucoup de propriétaires utilisent uniquement LocService, ainsi de nombreuses locations se trouvent exclusivement sur le site.

Avec une nouvelle location de particuliers à particuliers proposée toutes les neuf minutes, LocService.fr est le site absolument incontournable pour les étudiants, mais également pour leurs parents. D'un accès simple et convivial, ce site est un allié des étudiants qui voient ainsi leurs démarches facilitées.

Par ailleurs, la « Cote des loyers » permet à l'étudiant ou à ses parents de connaître avec exactitude le montant des loyers pratiqués dans chaque ville. L'historique d'une centaine de milliers de locations, proposées par les propriétaires, permet d'offrir un panorama indépendant et fiable du marché locatif français. Il suffit de 3 clics pour connaître les loyers pratiqués pour chaque type de logement : chambre, studio, appartement ou maison. Présentée par type de biens et par surface la cote des loyers est beaucoup plus lisible qu'un simple prix au m<sup>2</sup> que l'on rencontre habituellement.

L'étudiant trouvera également à sa disposition le « Guide de la location » de LocService.fr. Il guide le locataire dans ses démarches, lui indique les documents à fournir et l'informe au sujet de l'indice de référence des loyers, du calcul de révision de ce loyer ou encore des procédures en cas de litiges. En effet, il est préférable d'anticiper tous les problèmes avant que ceux-ci ne surviennent : assurance contre le vol, incendie. Il faut également savoir à quelles aides au logement a droit un étudiant et sous quelles conditions (contrat de location à son nom...), quel est le rôle du dépôt de garantie et de la caution, comment bien réaliser l'état des lieux et surtout connaître les obligations et les droits du locataire (attention de ne pas sous louer son logement sans que ce soit stipulé sur le bail...).

Richard Horbette, fondateur de LocService.fr analyse le succès du site auprès des étudiants « Chaque année de nombreux propriétaires utilisent LocService pour relouer leur logement à un étudiant après le départ du précédent locataire qui a terminé ses études. Le bouche à oreille est tel que dès le résultat du bac notre site connaît le pic d'audience le plus important de l'année. »

#### **A propos de LocService.fr :**

LocService.fr est un site de la société GoBoCom, SARL créée en 1997. Jusqu'en 2004, LocService a été exploité sur Minitel, et le site LocService.fr a été créé en juillet 2005.

Grâce à son concept original, LocService permet aux particuliers de louer rapidement appartement, maison, studio, chambre et meublé. Le locataire est contacté directement par des propriétaires qui s'engagent à proposer leur location sans aucun frais d'agence. Ces derniers sélectionnent librement leur futur locataire sans avoir à passer d'annonce immobilière. Beaucoup d'étudiants utilisent LocService pour trouver plus facilement un logement lors de la rentrée ou à toute autre période de l'année.

Pour plus d'informations : [www.locservice.fr](http://www.locservice.fr)

#### **Contacts presse**



**LocService**

**Richard Horbette**  
[presse@locservice.fr](mailto:presse@locservice.fr)



**Oxygen**

**Caroline Vatan Camara / Pauline Moreau**  
01 41 11 35 43 / 37 77  
[cvatan@oxygen-rp.com](mailto:cvatan@oxygen-rp.com) / [pmoreau@oxygen-rp.com](mailto:pmoreau@oxygen-rp.com)